

## **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2017 À 19:30 HEURES :**

À la séance ordinaire tenue le 7 août 2017 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

### **Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.**

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.

## **2017-08-156 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

### **1. Ouverture**

1.1 Ouverture.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **3. Adoption des procès-verbaux:**

3.1 Séance ordinaire du 4 juillet 2017.

### **4. 1<sup>ère</sup> période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).**

### **5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune.

### **6. Information au conseil et correspondance**

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2017.

### **7. Rapports des comités**

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.1.2 Dépôt du rapport budgétaire;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

### **8. Affaires nouvelles**

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Révision budgétaire 2017 de l'OMH;

8.1.2 Dépôt et adoption du plan d'action intégré;

8.1.3 Adoption d'une dérogation mineure 2017-07-0001  
Mme Brigitte Gagnon et M. Michel Leclerc;

8.1.4 Modification de la résolution numéro 2015-06-107,  
signataires pour la Municipalité;

8.1.5 Nomination d'un représentant de la municipalité d'Ascot  
Corner au comité provisoire de l'ORH du  
Haut-Saint-François;

8.1.6 Contrat d'entretien annuel et forfaits téléphoniques 2017  
avec Somum Solutions.

### **9. Adoption des règlements**

Aucun.

**10. Avis de motion à donner**

Aucun.

**11. Varia affaire nouvelle**

Aucune.

**12. 2ième période de questions**

**(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).**

**13. Levée de la séance ordinaire**

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 août 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-08-157 <sup>3.1</sup> **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2017 :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2017 soit approuvé et adopté tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

<sup>4.</sup>  
**1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 34)**  
**(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jacques Gourde concernant :**

- La construction du garage municipal ;
- La route 112, lumière de circulation ;
- La dimension du terrain pour la construction du garage ;
- L'explication des montants en lien avec les terrains de la municipalité ;
- La demande, si le règlement spécifie ce qu'est un véhicule agricole.

**Monsieur Jacques De Leseleuc concernant :**

- S'il y aura de nouvelles indications de vitesse à venir sur la rue Desruisseaux ;
- S'il y aura un radar sur la rue Desruisseaux ;
- Un suivi sur l'avancement des travaux de la rue Desruisseaux ;
- Une demande afin que le directeur des travaux public vérifie la nouvelle tourbe qui a été installée.

**Mme Maryse Labonté concernant un suivi sur la vente des vieux tracteurs sur la route 112.**

**FIN DE LA 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 48.**

6.1

**DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de juillet 2017 et en fait la lecture.

7.1.1

**2017-08-158 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :**

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 juillet 2017 au montant de **741 823.62 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

7.2.1

**RAPPORTS DES COMITÉS :**

**Madame la Mairesse Nathalie Bresse : Aucune mention.**

**Madame Diane Talbot :**

- Donne de l'information concernant la formation d'un comité provisoire à l'OMH pour la MRC.

**Monsieur Éric Mageau :**

- Donne de l'information concernant :
  - La rue l'Espérance, le promoteur regarde les possibilités pour la phase 2. Suite au déneigement de l'hiver dernier, l'entrepreneur a endommagé une bordure. La voirie réparera les accotements, le fossé de la rue Boislard, le ponceau au 780 chemin Galipeau et le fossé au 708 rue Galipeau. Pour le domaine Québécois, nous sommes en attentes de réponses des Ministères pour le financement.

**Monsieur René Rivard:**

- Donne de l'information concernant:
  - La programmation estivale fait l'envie de plusieurs municipalités.
  - L'aménagement du parc Dubreuil est en amélioration.
  - Des démarches en cours afin de trouver une vocation spécifique pour le parc Goddard. Des rencontres avec les citoyens et les employés ont eu lieu.

**Madame France Martel:**

- Donne de l'information concernant :
  - L'urbanisme, on termine les règlements prochainement. La dernière rencontre est prévue la semaine prochaine et un avis de motion en août.
  - Une demande de permis de construction en juillet pour un montant de 300 000 \$.

**Monsieur Donald Lachance:**

- Donne de l'information concernant :
  - Deux sorties des pompiers pour alarmes automatiques et une sortie pour détecteur de fumée. Des sorties pour les mâchoires de vie.

**Monsieur Stanley Boucher**

- Donne de l'information concernant:
  - Le projet afin d'augmenter la capacité des étangs, nous recevons les plans et devis cette semaine.

- Nous avons reçu le certificat d'autorisation du MDDELCC pour les lampes UV. Nous sommes en attente du rapport pour l'augmentation de la capacité du puits.

2017-08-159 <sup>8.1.1</sup> **RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017 DE L'OMH :**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une révision budgétaire 2017 de l'OMH pour un montant de 105 922.00 \$ de déficit comparativement à 66 995.00 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** cet écart nous donne une contribution de la Municipalité de 10 592.00 \$ au lieu de 6 699.00 \$;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la révision budgétaire 2017 tel que proposé par l'OMH.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-08-160 <sup>8.1.2</sup> **DÉPÔT ET ADOPTION DU PLAN D'ACTION INTÉGRÉ :**

**CONSIDÉRANT QUE** le plan d'action intégré a été complété suite à la rencontre du comité élargie du 17 juillet 2017;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner adopte le plan d'action intégré tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

2017-08-161 <sup>8.1.3</sup> **ADOPTION D'UNE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2017-07-0001 MME BRIGITTE GAGNON ET M. MICHEL LECLERC :**

**CONSIDÉRANT QUE** le CCU a étudié la demande de lotissement de madame Gagnon et monsieur Leclerc;

**CONSIDÉRANT QUE** d'accepter cette dérogation, cela aura pour effet de créer deux nouveaux terrains constructibles et ainsi favoriser la densification de ce secteur de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT QUE** la norme des trois lignes a été créée pour limiter les terrains difformes mais pas au détriment de ce type de lotissement demandé;

**CONSIDÉRANT QUE** pour harmoniser la division par rapport au rond de virage, la 4<sup>e</sup> ligne devenait nécessaire;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter cette dérogation mineure.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.4

**2017-08-162 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2015-06-107, SIGNATAIRES POUR LA MUNICIPALITÉ :**

**CONSIDÉRANT QUE** la présente résolution annule et remplace la résolution 2015-06-107;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise monsieur Jonathan Piché à titre d'adjoint au directeur général / secrétaire-trésorier ou monsieur Daniel St-Onge à titre de directeur-général / secrétaire-trésorier à agir comme signataires:

- Aux comptes de la Municipalité d'Ascot Corner à la Caisse populaire Desjardins de la Saint-François, comptes numéros : 300341, 304699, 303533 et 307122;
- Au régime de fonds de pension;
- Au régime d'assurance collective;
- Au système Desjardins AccèsD;
- Aux divers paliers gouvernementaux;
- Aux demandes d'intervention des compagnies Bell et Vidéotron sur le territoire de la municipalité;
- Pour tous les contrats notariés, soit pour une vente ou un achat de propriété, la création ou l'annulation d'une servitude ou un droit de passage sur une propriété;

**QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise madame Nathalie Bresse à titre de mairesse à agir comme signataire :

- Pour tous les contrats notariés, soit pour une vente ou un achat de propriété, la création ou l'annulation d'une servitude ou un droit de passage sur une propriété;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.5

**2017-08-163 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER AU COMITÉ PROVISOIRE DE L'ORH DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :**

**CONSIDÉRANT QUE** la démarche entreprise par la MRC pour créer un Office régional d'habitation (ORH);

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité d'Ascot Corner, la ville East Angus et la municipalité de St-Isidore-de-Clifton font partie de l'ORH et que chacun doit nommer un administrateur pour la composition du CA;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner nomme France Martel comme administratrice représentant la municipalité d'Ascot Corner:

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

8.1.6  
2017-08-164 **CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL ET FORFAITS TELEPHONIQUES  
2017 AVEC SOMUM SOLUTIONS :**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque année la Municipalité doit renouveler son contrat de services annuel pour le système téléphonique d'urgence;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement annuel et l'achat de 10 000 crédits pour un montant total de 2026.39 \$ taxes incluses.

**Poste budgétaire : 02-210-00-429**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

12.  
**2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 03.**  
**(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre «du jour seulement)**  
**Procédure à suivre pour poser une question.**

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

**Monsieur Jacques Gourde concernant :**

- L'explication des 10 000 crédits pour le forfait téléphonique ;
- Les comptes à payer, le fournisseur 1450, le chevreuil est disparu ;
- Le ponceau au 780 chemin Galipeau, est-ce que ça peut être fait plus large d'empattement ;
- Une modification au règlement afin de ne pas permettre aux camions de circuler avant 7 h 00 sur le chemin Galipeau ;
- Une demande à savoir si le chemin Deblois va être refait cette année.

**Madame Maryse Labonté concernant:**

- Le début des explications pour la rue l'Espérance ;
- Le parc Dubreuil, à savoir s'il est plus utilisé ;
- Le transport des jeunes lors des activités du camp de jour, à savoir qui paie la facture.

**FIN DE LA 2ième PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 16.**

13.  
2017-08-165 **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller Éric Mageau **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 16.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.**

**Prochaine séance ordinaire : Mardi le 5 septembre 2017 à 19 h 30.**